

**Liste N°I des matières premières et articles importés  
et utilisés par le secteur de l'artisanat**

N° de position	Désignation des produits
EX 05.01	- Cheveux bruts
EX 05.10	- Ambres gris - Civette - Musc naturel
EX 13.01	- Gomme pour machine sous pression - Gomme arabique
EX 14.01	- Rotin - Raphia (14019003007) - Paille (14019009005)
EX 14.02	- Kapok
EX 14.03	- Paille de sorgho - Fibres de piasava
EX 14.04	- Fucus cruspus, en poudre
EX 25.07	- Argiles blanches pour la fabrication des ceramiques
EX 25.20	- Moldadur (plâtre dur) pour la fabrication des ceramiques - Gypse et anhydrite - Pâte à machine sous pression - Poudre plâtre à machine sous pression
EX 25.22	- Poudre et pâte pour le polissage du bois - Poudre pour le polissage du corail
EX 25.24	- Amiante
EX 27.12	- Vaseline - Huile de paraffine - Paraffine pure

N° de position	Désignation des produits
EX 28.40	- Boraxe
EX 32.04	- Autres matières colorantes organiques synthétiques
EX 32.07	- Pigments opacifiants pour l'émaillage des céramique, du cuivre, des métaux ou du verre - Produit émail à four - Lustre liquide et préparations similaires des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie
EX 32.13	- Couleurs à l'alcool en assortiment pour la peinture artistique
EX 33.01	- Huiles essentielles de menthe
EX 34.04	- Cire pour machine sous pression
EX 34.05	- Pâtes à polir
EX 35.06	- Colle mixion à dorer
EX 38.01	- Pâtes carbonées pour électrodes et pâtes similaires : gibs pour bijouterie
EX 38.06	- Colophane
EX 38.08	- Antirongeurs et produits similaires à l'état de préparations (produits antimites)
EX 38.10	- Préparations de décapage de métaux
EX 39.07	- Résines
EX 39.20	- Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en autres dérivés de la cellulose : faux nacre en nyrtrate de cellulose
EX 39.21	- Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères de chlorure de vinyle alvéolaires : polyphane adhésif pour abat-jour
EX 44.07	- Bois rouge - Bois acajou - Bois hêtre

N° de position	Désignation des produits
EX 46.01	- Autres matières à tresser et articles similaires ; cannages
EX 48.01	- Papier journal pour fixage d'articles peints à la main
EX 48.11	- Papiers et cartons enduits ou recouverts de matières plastiques : polyphane pour abat-jour non adhésif
EX 48.23	- Papier seal
EX 50.02	- Soie grège (non moulinée)
EX 50.07	- Tissus de soie
EX 51.01	- Laine de tonte dégraissée (51012100004)
EX 51.05	- Laine peignée en vrac (51052100002) - Autre laine peignée (51052900002)
EX 51.06	- Fil de laine cardée pour chéchia (51061001001)
EX 51.07	- Fil de laine peignée pour chéchia (51071001008)
EX 53.06	- Fil de lin
EX 53.09	- Tissus de lin blanc - Tissus de lin couleur
EX 54.04	- Monofilaments synthétiques de 67 décitex et plus
EX 54.07	- Tissu en polyester pour abat-jour - Tissu imprimé pour abat-jour
EX 55.09	- Fils en fibres polyester mélangés uniquement ou principalement en coton (55095300004)
EX 55.16	- Tissus teints pour abat-jour
EX 56.02	- Autres feutres non imprégnés ni enduits ni recouverts ni stratifiés, de laine ou de poils fins

N° de position	Désignation des produits
	- Autres feutres non imprégnés ni recouverts ni stratifiés d'autres matières textiles
EX 56.03	- Nontissé pour abat-jour
EX 56.05	- Filés métalliques et fils métallisés : fils métallo-plastiques (5605000907) - Fils et lames en métaux précieux combinés avec des fils textiles
EX 58.06	- Rubans sans trame synthétiques (agrément or faux)
EX 58.08	- Articles de passementerie contenant de l'or - Articles de passementerie contenant de l'argent
EX 68.06	- Vermiculite
EX 70.10	- Flacons en verre (70109013003)
EX 71.01	- Perles
EX 71.02	- Diamants
EX 71.03	- Pierres précieuses y compris le zircon
EX 71.04	- Pierres synthétiques ou reconstitués
EX 71.05	- Dorure en poudre
EX 71.06	- Argent en grenaille - Cannelles d'argent (71069211003) - Paillettes d'argent (71069212000) - Autre argent sous forme mi-oeuvre : lames argent doré
EX 71.08	- Cannelles d'or fin (71081311004) - Paillettes d'or fin (71081312007) - Feuille en or pour dorure
EX 71.13	- Anneaux de fermeture en argent

N° de position	Désignation des produits
EX 73.19	- Epingles en acier de longueur inférieure ou égale à 1 cm
EX 74.09	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toles en cuivre affiné enroulées d'une épaisseur supérieure à 2,4 mm (740911900)</li> <li>- Toles en cuivre affiné d'une épaisseur comprise entre 0,8 mm et 1,5 mm inclus et d'une largeur égale ou supérieure à 1 m</li> <li>- Toles en laiton enroulés d'une épaisseur supérieure à 2,4 mm</li> <li>- Toles en laiton d'une épaisseur de 0,8 mm à 1,5 mm inclus et d'une largeur égale ou supérieure à 1 m</li> </ul>
EX 74.10	- Feuilles et bandes minces en cuivre affiné d'une épaisseur inférieure à 0,15 mm
EX 74.15	- Clous à tête arrondie d'une longueur égale à 1 cm en cuivre
EX 80.01	- Etain non allié, sous forme brute
EX 82.13	- Ciseaux pour tapis
EX 83.01	- Fermeurs pour maroquinerie
EX 95.02	- Poupées et starlettes en plastique souple, non habillées
EX 96.01	- Plaques, feuilles, baguettes et tubes en écaille, en nacre ou en os
EX 96.03	- Pinceaux pour artistes